



Publié le 26 juillet 2024

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du Conseil du 23 juillet 2024

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- convocation des membres du Conseil le 17 juillet 2024 ;
- publication sur le site internet de la Commune de l'ordre du jour et de la convocation le 17 juillet 2024 ;
- affichage en Mairie de l'ordre du jour et de la convocation le 17 juillet 2024 ;
- affichage dans le village de l'ordre du jour et de la convocation le 17 juillet 2024 ;
- publication par voie de presse dans les quotidiens régionaux et locaux :
 - Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)
 - L'Alsace.

Le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19 heures par M. Olivier SOHLER, Maire, en présence de MM. Philippe SCHEIBLING, Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, Mmes Régine DIETRICH, Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointes au Maire, MM. Serge MATHIS, Yves SCHNELL, Michel CORBIN, Conseillers Municipaux Délégués ; Mme Christelle HIRSCHMANN, Karine VOGELEISEN, Nadine VOLK, Estelle LEVY, Anne RINIÉ, Delphine BIEHLER, Laurence PALMER, Conseillères Municipales ; MM. Hubert GUIOT, Dominique WAEGELL, Hervé DISTEL, Conseillers Municipaux.

MM. Guy ENGEL, Gérald DILLESEGER, Conseillers Municipaux, Mmes Anne RIFF, Stéphanie HUSSER, Conseillères Municipales sont absents et excusés.

Mme Clémentine JEHL, Conseillère Municipale est absente.

M. Guy ENGEL, Conseiller Municipal a donné procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointe au Maire.

Mme Anne RIFF, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Serge MATHIS, Conseiller Municipal Délégué.

M. Gérald DILLESEGER, Conseiller Municipal a donné procuration à Mme Christelle HIRSCHMANN, Conseillère Municipale.

Mme Stéphanie HUSSER, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Olivier SOHLER, Maire.

Membres en exercice : 23 Présents : 18 Absents et excusés : 4 Absent : 1 Procurations : 4

Vu les articles L.2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité, Mme Nadine VOLK, Conseillère Municipale, secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant pour la séance N° 37 du mandat 2020-2026 :

1. Approbation du procès-verbal de la Séance du 28 mai 2024
2. ADMINISTRATION GENERALE
 - A) Conseil de Fabrique de la Paroisse Catholique de Scherwiller – Cessions de diverses parcelles et partage entre indivisaires - Avis
 - B) Gestion du personnel – Modification du tableau des effectifs
3. VOIRIE – RESEAUX
 - A) Réhabilitation du pont du Giessen – Route de Sélestat – Attribution des marchés
 - B) Marchés voiries 2024
Programme d'entretien de voirie et réaménagement de chaussée 2024
Attribution des marchés
 - C) Rue des Loriots et rue du Meyerhof
Réaménagement de voirie, enfouissement des réseaux et gestion des eaux pluviales
Avant-projet – Enveloppe financière – Plan de financement – Subventions Lancement de la consultation
4. DOMAINE
BINN - Acquisition d'une parcelle
5. RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITES 2023
 - A) Communauté des Communes de Sélestat
 - B) SIVU des Communes Forestières de Sélestat et Environs
 - C) SMICTOM
6. DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION AU MAIRE
7. COMMUNICATIONS
8. VŒUX - DIVERS

DECISIONS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2024	Adopté à l'unanimité 2 Abstentions
2. ADMINISTRATION GENERALE	
A) Conseil de Fabrique de la Paroisse Catholique de Scherwiller Cessions de diverses parcelles et partage entre indivisaires - Avis	Adopté à l'unanimité
B) Gestion du personnel – Modification du tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
3. VOIRIE - RESEAUX	
A) Réhabilitation du pont du Giessen – Route de Sélestat – Attribution des marchés	Adopté à l'unanimité

B) Marchés voiries 2024 Programme d'entretien de voirie et réaménagement de chaussée 2024 Attribution des marchés	Adopté à l'unanimité
C) Rue des Loriots et rue du Meyerhof Réaménagement de voirie, enfouissement des réseaux et gestion des eaux pluviales Avant-projet – Enveloppe financière – Plan de financement – Subventions Lancement de la consultation	Adopté à l'unanimité

4. DOMAINE	
BINN - Acquisition d'une parcelle	Adopté à l'unanimité

5. RAPPORTS ANNUELS D ACTIVITES 2023	
A) Communauté des Communes de Sélestat	Acté
C) SIVU des Communes Forestières de Sélestat et Environs	Acté
D) SMICTOM	Acté
6. DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION AU MAIRE	Acté

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 23 juillet 2024




Membres en exercice : 23 Présents : 18 Absents et excusés : 4 Absent : 1 Procurations : 4

DCM-2024-07-1

1. Approbation du procès-verbal de la Séance du 28 mai 2024

Le procès-verbal de la séance du 28 mai 2024 préalablement diffusé est approuvé à l'UNANIMITE des membres présents lors de la séance.

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire				
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire				
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		X
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
WAESELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Serge MATHIS	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Christelle HIRSCHMANN	X		
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Absente			
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale				X

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 24 juillet 2024 La Secrétaire de Séance</p>  <p>Nadine VOLK</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 24 juillet 2024 Le Maire</p>   <p>Olivier SOHLER</p>
---	--

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 23 juillet 2024

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 4 Absents : 0 Procurations : 4

Entrée de Mme Clémentine JEHL, Conseillère Municipale.

DCM-2024-07-2A

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) Conseil de Fabrique de la Paroisse de Scherwiller – Cessions de diverses parcelles et partage entre indivisaires - Avis

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

La Fabrique de l'Église Catholique de Scherwiller souhaite vendre plusieurs parcelles rurales lui appartenant en indivision, à savoir :

- Une parcelle rurale située à SCHERWILLER, Lieudit Raingasse, cadastrée Section 26 n° 106 (9,85 ares de vignes), lui appartenant pour 1/6ème, actuellement louée par M. Frédéric ERNST qui souhaite l'acquérir pour un prix total défini d'un commun accord entre l'ensemble des parties à trois mille quatre cent quarante-sept euros et cinquante centimes (3 447,50 €) net vendeur, soit pour le sixième revenant à la Fabrique une somme de cinq cent soixante-quatorze euros et cinquante-huit centimes (574,58 €).
- Deux parcelles rurales situées à CHATENOIS, Lieudit Schweidfeld, cadastrées Section 45 n° 182 (42,74 ares de près) et n° 183 (29,58 ares de près), lui appartenant pour 1/12ème, actuellement louées et exploitées par l'EARL FERME IDOUX, dont M. Vincent GOETZ est cogérant et associé, ce dernier souhaitant les acquérir pour un prix total défini d'un commun accord entre l'ensemble des parties à trois mille six cent seize euros (3 616,00 €) net vendeur, soit pour le douzième revenant à la Fabrique une somme de trois cent un euros et trente-trois centimes (301,33 €).

La Fabrique souhaite également conclure un acte de partage entre indivisaires d'une parcelle située à SCHERWILLER, Lieudit Binn, cadastrée Section 28 n° 144 (19,36 ares de terres) lui appartenant pour 1/6ème et qui serait attribuée à M. Grégory OTT et Mme Agathe MULOT, à charge pour eux de verser une soulte à la Fabrique d'un montant de trois mille huit cent soixante-douze euros (3 872,00 €) correspondant à sa quote-part indivise, la parcelle ayant été évaluée d'un commun accord entre l'ensemble des indivisaires à la somme de vingt-trois mille deux cent trente-deux euros (23 232,00 €).

AU TITRE de l'article L. 2541-14 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur les aliénations visées ci-dessus ;

AU VU des éléments qui précèdent, et dans la mesure où la conservation de ces biens en indivision ne présente aucun intérêt particulier pour la Fabrique et que rien ne s'oppose à leur cession ;

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2541-14;

- VU** le projet de cession du 1/6ème indivis dont la Fabrique de l'Église Catholique de Scherwiller est propriétaire de la parcelle située à SCHERWILLER, Section 26 n° 106, au profit de M. ERNST pour un prix revenant à la Fabrique de 574,58 € ;
- VU** le projet de cession du 1/12ème indivis dont la Fabrique de l'Église Catholique de Scherwiller est propriétaire des parcelles situées à CHATENOIS, Section 45 n° 182 et n° 183, au profit de M. GOETZ pour un prix revenant à la Fabrique de 301,33 € ;
- VU** le projet de partage entre indivisaires de la parcelle située à SCHERWILLER, Section 28 n° 144 appartenant à la Fabrique pour 1/6ème avec attribution de cette parcelle à M. OTT et Mme MULOT, à charge pour ces derniers de verser une soulte à la Fabrique d'un montant de 3.872,00 € ;

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- DE DONNER** un avis favorable aux aliénations susvisées ;
- DE DONNER** un avis favorable à la cession dans les conditions susvisées des quotes-parts indivises détenues par la Fabrique de l'Église Catholique de Scherwiller des parcelles situées à SCHERWILLER, Section 26 n° 106 et à CHATENOIS, Section 45 n° 182 et n° 183 ;
- DE DONNER** également, en tant que de besoin, un avis favorable au projet de partage de la parcelle située à SCHERWILLER, Section 28 n° 144, dans les conditions susvisées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DONNE** un avis favorable aux aliénations susvisées ;
- DONNE** un avis favorable à la cession dans les conditions susvisées des quotes-parts indivises détenues par la Fabrique de l'Église Catholique de Scherwiller des parcelles situées à SCHERWILLER, Section 26 n° 106 et à CHATENOIS, Section 45 n° 182 et n° 183 ;
- DONNE** également, en tant que de besoin, un avis favorable au projet de partage de la parcelle située à SCHERWILLER, Section 28 n° 144, dans les conditions susvisées.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		

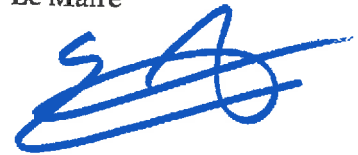
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Serge MATHIS	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Christelle HIRSCHMANN	X		
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 24 juillet 2024
La Secrétaire de Séance



Nadine VOLK

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 24 juillet 2024
Le Maire



Olivier SOHLER

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 23 juillet 2024

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 4 Absents : 0 Procurations : 4

DCM-2024-07-2B

2. ADMINISTRATION GENERALE

B. Gestion du personnel

Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Vu le tableau des effectifs actuel arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 09/04/2024 ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial (CST) en date du 29/05/2024 ;

Vu la nécessité de réactualisation dudit tableau, suite à l'avis du CST par la suppression :

- d'un poste permanent d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles Principal de 2^{ème} classe - quotité 35/35^{ème} - suite à avancement de grade ;
- d'un poste permanent d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles Principal de 2^{ème} classe - quotité 24/35^{ème} - suite à avancement de grade ;
- d'un poste permanent d'Adjoint Administratif - quotité 35/35^{ème} - suite à mutation ;
- d'un poste permanent d'Agent de Maîtrise Principal - quotité 35/35^{ème} - suite à départ à la retraite ;
- d'un poste permanent d'Agent de Maîtrise - quotité 35/35^{ème} - suite à mutation ;
- d'un poste permanent d'Adjoint Technique Territorial - quotité 18/35^{ème} - non pourvu suite à un contrat non renouvelé ;

Vu la nécessité de réactualisation dudit tableau, par la création d'un poste permanent d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe, quotité 35/35^{ème} ;

Il est proposé au Conseil :

D'APPROUVER le tableau des effectifs mis à jour suivant :

Délibération du Conseil Municipal du 09/04/2024				Délibération du 23/07/2024	
Dénomination	Nombre	Quotité d'emploi	Pourvu à ce jour	Création	Suppression après avis du CST
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	TC	N		
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	TC	N		
Technicien	1	TC	O		
Agent de maîtrise principal	1	TC	N		X
Agent de maîtrise	2	TC	N		X (1 poste)

Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	2	TC	O		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	4	TC	3 O 1 N		
Adjoint technique territorial	4	TC	3 O 1 N		
Adjoint technique territorial	1	28/35 ^{ème}	O		
Adjoint technique territorial	1	10/35 ^{ème}	O		
Adjoint technique territorial	1	18/35 ^{ème}	N		X

FILIERE SOCIALE					
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	2	TC	1 O 1 N		X
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	1	27/35 ^{ème}	O		
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	1	24/35 ^{ème}	N		X
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	1	TC	O		
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	1	24 /35 ^{ème}	O		
FILIERE ADMINISTRATIVE					
DGS-Emploi fonctionnel	1	TC	O		
Attaché principal	1	TC	O		
Attaché	1	TC	N		
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	2	TC	O		
Rédacteur	1	TC	N		
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	0			Création d'un poste à TC à compter du 01/08/2024	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	3	TC	2 O 1 N		
Adjoint administratif	2	TC	1 O 1 N		X

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le tableau des effectifs mis à jour suivant :

Délibération du Conseil Municipal du 09/04/2024				Délibération du 23/07/2024	
Dénomination	Nombre	Quotité d'emploi	Pourvu à ce jour	Création	Suppression après avis du CST
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	TC	N		
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	TC	N		
Technicien	1	TC	O		
Agent de maîtrise principal	1	TC	N		X
Agent de maîtrise	2	TC	N		X (1 poste)

Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	2	TC	O		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	4	TC	3 O 1 N		
Adjoint technique territorial	4	TC	3 O 1 N		
Adjoint technique territorial	1	28/35 ^{ème}	O		
Adjoint technique territorial	1	10/35 ^{ème}	O		
Adjoint technique territorial	1	18/35 ^{ème}	N		X

FILIERE SOCIALE					
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	2	TC	1 O 1 N		X
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	1	27/35 ^{ème}	O		
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	1	24/35 ^{ème}	N		X
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	1	TC	O		
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	1	24 /35 ^{ème}	O		
FILIERE ADMINISTRATIVE					
DGS-Emploi fonctionnel	1	TC	O		
Attaché principal	1	TC	O		
Attaché	1	TC	N		
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	2	TC	O		
Rédacteur	1	TC	N		
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	0			Création d'un poste à TC à compter du 01/08/2024	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	3	TC	2 O 1 N		
Adjoint administratif	2	TC	1 O 1 N		X

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
WAGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		

RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Serge MATHIS	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Christelle HIRSCHMANN	X		
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINJÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 24 juillet 2024
La Secrétaire de Séance



Nadine VOLK

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 24 juillet 2024
Le Maire



Olivier SOHLER

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 23 juillet 2024

Membres en exercice : 23 Présents : 19 Absents et excusés : 4 Absents : 0 Procurations : 4

DCM-2024-07-3A

3. VOIRIE - RESEAUX

A. Réhabilitation du pont du Giessen – Route de Sélestat – Attribution du marché

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération en date du 28 novembre 2023 a été approuvé le dossier du Programme de réfection du Pont du Giessen.

Une enveloppe financière ainsi qu'un plan de financement avaient été arrêtés soit :

1) Travaux

Enveloppe prévisionnelle du projet :

	HT	TTC
- Repose et réfection des joints de dilatation	35 000,- €	42 000,- €
- Remplacement des glissières métalliques	15 000,- €	18 000,- €
- Reprise des enrobés	20 833,33 €	25 000,- €
- Installation du chantier avec déviation ou alternat	15 000,- €	18 000,- €
- Divers et imprévus	4 316,66 €	5 180,- €
- Frais de publicité	500,- €	600,- €
	90 649,99 €	108 780,- €

Arrondi à 110 000,- € TTC

Une consultation en vue de la dévolution du marché a été lancée le 28 avril 2024.

La consultation a divisé le marché en 3 lots distincts :

- Lot n°1 – Joints de dilatation
- Lot n°2 – Glissières de sécurité
- Lot n°3 - Enrobés

Après ouverture des plis, analyse, classement des offres et avis de la CAO informelle du 14 juin dernier, il est proposé au Conseil :

D'ATTRIBUER

les 3 lots du marché aux entreprises classées en tête suivant les critères de jugement précisé au règlement de consultation, soit :

- un jugement réalisé portant à 60% de la note sur l'offre économiquement la plus avantageuse,
- 40% sur les critères techniques, moyens, organisation, méthodologie et planning prévisionnel,

D'ATTRIBUER à l'entreprise SAERT de BENFELD le lot n°1 – Joints de dilatation soumis à consultation pour une réalisation en 2024, ceci pour un montant de 43.200,00 € HT

D'ATTRIBUER à l'entreprise SAERT de BENFELD le lot n°2 – Glissières de sécurité soumis à consultation pour une réalisation en 2024, ceci pour un montant de 8.809,00 € HT

D'ATTRIBUER à l'entreprise VOGEL TP de SCHERWILLER le lot n°3 – Enrobés soumis à consultation pour une réalisation en 2024 ceci pour un montant de 16.764,45 € HT

D'ARRETER en conséquence le budget de l'opération de la manière suivante :

Lot n°1 – Joints de dilatation	43.200,00 € HT
Lot n°2 – Glissières de sécurité	8.809,00 € HT
Lot n°3 – Enrobés	16.764,45 € HT
Soit un montant total	68.773,45 € HT
Soit	82.528,14 € TTC

D'ARRETER le plan de financement du projet suivant :

- Autofinancement – Fonds propres	82.528,14,-€ TTC
TOTAL	82.528,14,-€ TTC

D'AUTORISER le Maire à signer le marché ainsi que toutes pièces afférentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE les 3 lots du marché aux entreprises classées en tête suivant les critères de jugement précisé au règlement de consultation, soit :

- un jugement réalisé portant à 60% de la note sur l'offre économiquement la plus avantageuse,
- 40% sur les critères techniques, moyens, organisation, méthodologie et planning prévisionnel,

ATTRIBUE à l'entreprise SAERT de BENFELD le lot n°1 – Joints de dilatation soumis à consultation pour une réalisation en 2024, ceci pour un montant de 43.200,00 € HT

ATTRIBUE à l'entreprise SAERT de BENFELD le lot n°2 – Glissières de sécurité soumis à consultation pour une réalisation en 2024, ceci pour un montant de 8.809,00 € HT

ATTRIBUE à l'entreprise VOGEL TP de SCHERWILLER le lot n°3 – Enrobés soumis à consultation pour une réalisation en 2024 ceci pour un montant de 16.764,45 € HT

ARRETE

en conséquence le budget de l'opération de la manière suivante :

Lot n°1 – Joints de dilatation	43.200,00 € HT
Lot n°2 – Glissières de sécurité	8.809,00 € HT
Lot n°3 – Enrobés	16.764,45 € HT
Soit un montant total	68.773,45 € HT
Soit	82.528,14 € TTC

ARRETE

le plan de financement du projet suivant :




- Autofinancement – Fonds propres	82.528,14,-€ TTC
TOTAL	82.528,14,-€ TTC

AUTORISE

le Maire à signer le marché ainsi que toutes pièces afférentes.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
WAESELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Serge MATHIS	X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Christelle HIRSCHMANN	X		
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 24 juillet 2024 La Secrétaire de Séance</p>  <p>Nadine VOLK</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 24 juillet 2024 Le Maire</p>   <p>Olivier SOHLER</p>
---	--

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 23 juillet 2024

Membres en exercice : 23 Présents : 20 Absents et excusés : 3 Absents : 0 Procurations : 3

Entrée de Mme Anne RIFF, Conseillère Municipale.

DCM-2024-07-3B

3. VOIRIE - RESEAUX

B. Marché voiries 2024

Programme d'entretien de voirie et réaménagement de chaussée 2024

Attribution du marché

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération en date du 28 mai 2024 ont été approuvés les dossiers du Programme d'entretien de voirie et réaménagement de chaussée 2024 ainsi que le Programme de rénovation de la rue des Vosges.

Les deux programmes faisant partie d'un ensemble lié à la voirie, ils ont été regroupés en un seul marché, composé de 3 lots.

Une enveloppe financière ainsi qu'un plan de financement par programme avaient également été arrêtés soit :

1) Travaux

- Lot 1 Réaménagement

	HT	TTC
Trottoirs Lotissement des Musiciens	13 872,- €	16 646,-€
Chemin du Cimetière	12 544,- €	15 053,-€

- Lot 2 Entretien

Reprises d'enrobés	9 015,- €	10 818,- €
Gravillonnages	20 400,-€	24 480,-€
Fournitures de concassés	840,- €	1 008,- €
Mise à disposition niveleuse	960,- €	1 152,- €

Total : 57 631,-€ HT 69 157,- € TTC

Arrondi à 70 000,- € TTC

- Lot 3 Rénovation de la rue des Vosges

Préparation et réparations ponctuelles	21 666,- €	26 000,-€
Gravillonnage	26 666,- €	32 000,-€
Bandes de rives blanches	5 834,- €	7 000,- €
Frais de publicité	500,- €	600,- €
Marge pour imprévus	7 834,- €	9 400,- €

Total : 62 500,-€ HT 75 000,- € TTC

TOTAL ENVELOPPE 3 LOTS : 120 131,-€ HT 144 157,20 € TTC

Arrondi à : 120 833,- €HT 145 000,- € TTC

L'ensemble des travaux sera autofinancé et réalisé sans Maîtrise d'œuvre.

Une consultation en vue de la dévolution du marché a été lancée le 10 juin 2024.

Après ouverture des plis, analyse, classement des offres et avis de la CAO informelle du 17 juillet dernier, il est proposé au Conseil :

D'ATTRIBUER les 3 lots du marché aux entreprises classées en tête suivant les critères de jugement précisé règlement de consultation ; soit :

- un jugement réalisé portant à 80% de la note sur l'offre économiquement la plus avantageuse,
- 10% sur les critères techniques (moyens et méthodologie), et 10% sur le planning prévisionnel ;

D'ATTRIBUER à l'entreprise VOGEL TP de SCHERWILLER le lot n°1 Réaménagement soumis à consultation pour une réalisation en 2024 soit :

Lot n°1

- Réaménagement 18 308,75 € HT

D'ATTRIBUER à l'entreprise VOGEL TP de SCHERWILLER le lot n°2 Entretien soumis à consultation pour une réalisation en 2024 soit :

Lot n°2

- Entretien 31 504,63 € HT

D'ATTRIBUER à l'entreprise VOGEL TP de SCHERWILLER le lot n°3 Rue des Vosges, y compris l'option double gravillonnage soumis à consultation pour une réalisation en 2024 soit :

Lot n°3

- Rénovation de la rue des Vosges 53 269,98,-€ HT

- Option double gravillonnage 13 871,00,-€ HT

Total : 67 140,98 € HT

ceci pour un montant total de 116 954,36 € HT pour l'ensemble des 3 lots ;

D'ARRETER en conséquence le budget de l'opération de la manière suivante :

Lot n°1 – Réaménagement 18 308,75 € HT

Lot n°2 - Entretien 31 504,63 € HT

Lot n°3 – Rénovation de la rue des Vosges 67 140,98 € HT

Soit un montant total 116 954,36 € HT

Soit 140 345,23 € TTC

D'ARRETER

le plan de financement du projet suivant :

- Autofinancement ~ Fonds propres	140 345,23 € TTC
TOTAL	140 345,23 € TTC

D'AUTORISER

le Maire à signer le marché ainsi que toutes pièces afférentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE

les 3 lots du marché aux entreprises classées en tête suivant les critères de jugement précisé règlement de consultation ; soit :

- un jugement réalisé portant à 80% de la note sur l'offre économiquement la plus avantageuse,
- 10% sur les critères techniques (moyens et méthodologie), et 10% sur le planning prévisionnel ;

ATTRIBUE

à l'entreprise VOGEL TP de SCHERWILLER le lot n°1 Réaménagement soumis à consultation pour une réalisation en 2024 soit :

Lot n°1

- Réaménagement 18 308,75 € HT

ATTRIBUE

à l'entreprise VOGEL TP de SCHERWILLER le lot n°2 Entretien soumis à consultation pour une réalisation en 2024 soit :

Lot n°2

- Entretien 31 504,63 € HT

ATTRIBUE

à l'entreprise VOGEL TP de SCHERWILLER le lot n°3 Rue des Vosges, y compris l'option double gravillonnage soumis à consultation pour une réalisation en 2024 soit :

Lot n°3

- Rénovation de la rue des Vosges 53 269,98,-€ HT
- Option double gravillonnage 13 871,00,-€ HT

Total : 67 140,98 € HT

ceci pour un montant total de 116 954,36 € HT pour l'ensemble des 3 lots ;

ARRETE

en conséquence le budget de l'opération de la manière suivante :

Lot n°1 – Réaménagement	18 308,75 € HT
Lot n°2 - Entretien	31 504,63 € HT
Lot n°3 – Rénovation de la rue des Vosges	67 140,98 € HT
Soit un montant total	116 954,36 € HT
Soit	140 345,23 € TTC

ARRETE

le plan de financement du projet suivant :




- Autofinancement – Fonds propres 140 345,23 € TTC
TOTAL **140 345,23 € TTC**

AUTORISE

le Maire à signer le marché ainsi que toutes pièces afférentes.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
WAEHELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Christelle HIRSCHMANN	X		
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 24 juillet 2024 La Secrétaire de Séance</p> <div style="text-align: center;">  Nadine VOLK </div>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 24 juillet 2024 Le Maire</p> <div style="text-align: center;">   Olivier SOHLER </div>
--	--

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 23 juillet 2024

Membres en exercice : 23 Présents : 20 Absents et excusés : 3 Absents : 0 Procurations : 3

DCM-2024-07-3C

3. VOIRIE - RESEAUX

C. Rue des Loriots et rue du Meyerhof

**Réaménagement de voirie, enfouissement des réseaux et gestion des eaux pluviales
Avant-projet – Enveloppe financière – Plan de financement – Subventions –
Lancement de la consultation**

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire

Il est rappelé au Conseil Municipal qu'une décision municipale en date du 5 octobre 2023 attribuait un marché de Maîtrise d'œuvre à URBAMI, pour le réaménagement de la rue des Loriots et la rue du Meyerhof, pour un montant de 5 000,- € HT.

Ces 2 projets sont inscrits dans le programme général des investissements 2024 voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 9 avril 2024.

Ces 2 projets seront réalisés conformément à leur présentation, lors de la projection des projets de voirie en commissions réunies en date du 28 mars 2024.

-Budget inscrit Rue des Loriots : 150 000,-€ TTC

-Budget inscrit Rue de Meyerhof : 90 000,-€ TTC

Soit un budget global de l'opération : 240 000,-€ TTC

Il résulte du marché de Maîtrise d'œuvre deux Avant-Projets dessinés et chiffrés, dont l'enveloppe globale couvre le coût total de l'opération.

La rue des Loriots est inscrite comme site pilote de la gestion intégrée des eaux pluviales auprès de l'Agence de l'Eau. Le projet leur a été exposé et correspond à leurs attentes pour être subventionné.

Afin de pouvoir engager une consultation en vue de la dévolution des travaux, il y a lieu de définir les contours du projet ainsi que l'enveloppe financière définitive.

Enveloppe prévisionnelle du projet :

	HT	TTC
- Lot 1 Rue des Loriots		
Voiries	63 900,-€	76 680,-€
Assainissement/infiltration	17 500,-€	21 000,-€
Aménagements	6 500,-€	7 800,-€
Enfouissement des réseaux aériens	4 500,-€	5 400,-€
Frais de publicité	500,-€	600,-€
Marge pour imprévus	7 100,-€	8 520,-€
Total : 100 000,-€ HT		120 000,-€ TTC

- Lot 2 Rue du Meyerhof

Voiries	20 500,-€	24 600,-€
Assainissement	7 000,-€	8 400,-€
Enfouissement des réseaux aériens	4 500,-€	5 400,-€
Ouvrages (mur, muret, garde-corps, escalier)	59 500,- €	71 400,-€
Marge pour imprévus	7 100,-€	8 520,-€
Total :	98 600,-€ HT	118 320,-€ TTC

TOTAL ENVELOPPE 2 LOTS : **198 600,-€ HT** **238 320,-€ TTC**

Plan de financement :

- Subvention Agence de l'Eau	23 500,- €
- Autofinancement - Fonds propres	214 820,-€

238 320,-€ TTC

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER** le dossier AVANT-PROJET soumis par le Maître d'œuvre URBAMI concernant ces opérations ;
- D'ARRETER** l'enveloppe financière du projet tel que ci-dessus présenté ;
- D'ARRETER** le plan de financement tel que ci-dessus présenté ;
- DE CHARGER** le Maire à solliciter les services du SDEA Alsace-Moselle dans le cadre de l'attribution de la subvention de l'Agence de l'Eau ;
- D'AUTORISER** le Maire à lancer les consultations permettant la dévolution des marchés ;
- D'AUTORISER** le Maire à signer toutes pièces afférentes à la présente ;
- D'AUTORISER** le Maire à signer les conventions relatives aux études préalables aux travaux d'enfouissement des réseaux présentés par ORANGE, ceci pour les montants suivants :
1.243,55 € net pour la rue des Loriots et 1.511,95 € net pour la rue du Meyerhof (cf. enveloppe prévisionnelle ci-dessus) ;
- D'AUTORISER** le Maire à signer le devis relatif aux travaux d'enfouissement de la fibre présenté par XP FIBRE d'un montant total de 5.781,53 € HT pour les deux rues (cf. enveloppe prévisionnelle ci-dessus) ainsi que toute pièce afférente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE** le dossier AVANT-PROJET soumis par le Maître d'œuvre URBAMI concernant ces opérations ;
- ARRETE** l'enveloppe financière du projet tel que ci-dessus présenté ;
- ARRETE** le plan de financement tel que ci-dessus présenté ;
- CHARGE** le Maire à solliciter les services du SDEA Alsace-Moselle dans le cadre de l'attribution de la subvention de l'Agence de l'Eau ;
- AUTORISE** le Maire à lancer les consultations permettant la dévolution des marchés ;
- AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces afférentes à la présente ;
- AUTORISE** le Maire à signer les conventions relatives aux études préalables aux travaux d'enfouissement des réseaux présentés par ORANGE, ceci pour les montants suivants :
1.243,55 € net pour la rue des Loriots et 1.511,95 € net pour la rue du Meyerhof (cf. enveloppe prévisionnelle ci-dessus) ;
- AUTORISE** le Maire à signer le devis relatif aux travaux d'enfouissement de la fibre présenté par XP FIBRE d'un montant total de 5.781,53 € HT pour les deux rues (cf. enveloppe prévisionnelle ci-dessus) ainsi que toute pièce afférente.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Christelle HIRSCHMANN	X		
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		

DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale		X		

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 24 juillet 2024
La Secrétaire de Séance



Nadine VOLK

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 24 juillet 2024
Le Maire



Olivier SOHLER

COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 23 juillet 2024

Membres en exercice : 23 Présents : 20 Absents et excusés : 3 Absents : 0 Procurations : 3

DCM-2024-07-4

4. DOMAINE

BINN - Acquisition d'une parcelle

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Dans le cadre du projet de l'aménagement foncier prévu au lieu-dit Binn, la Commune a l'occasion d'acquérir une parcelle de 3,72 ares issue de la parcelle sise en section 9 n° 26 a - 2 rue de la Gare :

- zonage d'urbanisme : 1AU, UB
- parcelle libre de toute location,

VU le procès-verbal d'arpentage dressé par le Cabinet Un Point Six,

VU que l'opération envisagée n'entre pas dans le champ d'application d'un des textes prévoyant la consultation obligatoire des Services des Domaines,

CONSIDERANT que cette parcelle est située au cœur du projet ;

CONSIDERANT que cette acquisition constitue une opportunité pour la Commune ;

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER l'acquisition par acte notarié du bien sis en section 9 n° (1) /26 d'une contenance de 3,72 ares de sol, issu de la parcelle section 9 n° 26 a, appartenant à Madame Jeannine BUSCHÉ née BIMBOES, héritière de feu Monsieur Jean BIMBOES,

DE PROCEDER à ladite acquisition au montant de 3 000,-€ / are soit 11 160,-€ (hors frais d'acte notarié),

D'ACCORDER pouvoir au Maire, en accordant la faculté de délégation de signature pour l'acte de vente et toutes les pièces s'y affèrent,

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget 2024, compte 2111 – Terrains nus-financés par les produits de cession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'acquisition par acte notarié du bien sis en section 9 n° (1) /26 d'une contenance de 3,72 ares de sol, issu de la parcelle section 9 n° 26 a, appartenant à Madame Jeannine BUSCHÉ née BIMBOES, héritière de feu Monsieur Jean BIMBOES,




PROCEDE à ladite acquisition au montant de 3 000,-€ / are soit 11 160,-€ (hors frais d'acte notarié),

ACCORDE pouvoir au Maire, en accordant la faculté de délégation de signature pour l'acte de vente et toutes les pièces s'y afférent,

INSCRIT les crédits nécessaires au budget 2024, compte 2111 – Terrains nus-financés par les produits de cession.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
WAECELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Par procuration à Mme Christelle HIRSCHMANN	X		
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale		X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 24 juillet 2024 La Secrétaire de Séance</p>  <p>Nadine VOLK</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 24 juillet 2024 Le Maire</p>   <p>Olivier SOHLER</p>
---	--